

Versant méditerranéen de l'Aigoual (Etape 1)

Gard



Les 4000 marches (Béatrice Galzin)



1154m de dénivelé pour arriver sur un des points le plus haut des Cévennes avec une vue à 360° en passant par les 4000 marches .

Les 4000 marches ! Pas besoin de les compter, le dénivelé laisse penser qu'elles y sont sûrement.

Le soir, on voit le phare de l'Espiguette et la côte méditerranéenne qui s'illuminent au loin. Les Alpes, les Pyrénées et la chaîne du Puy veilleront sur vous plus discrètement ...

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 1206 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Agriculture et élevage, Faune et flore, Histoire et culture

Itinéraire

Départ : Valleraugue

Arrivée : Sommet de l'Aigoual

Balisage : — Balisage jaune et mobilier signalétique  GR®

Communes : 1. Val-d'Aigoual

Profil altimétrique



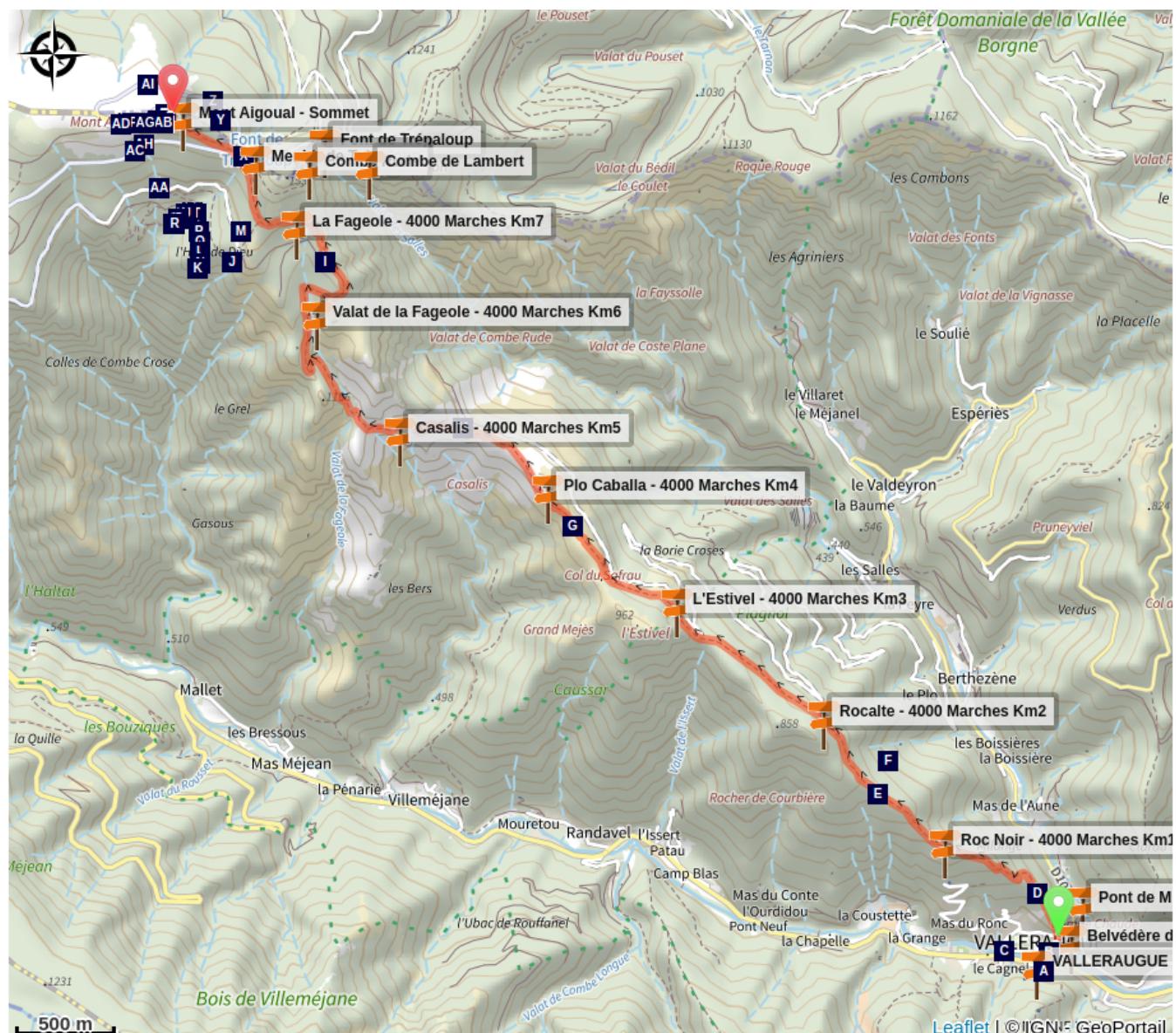
Altitude min 384 m Altitude max 1557 m

Depuis le centre de Valleraugue, suivre les 4000 marches : départ contre l'église (balisage jaune).

Prendre la direction « **Sommet de l'Aigoual** » par « **L'Église** », « **Belvédère des 4000** », « **Roc Noir** », « **Rocalte** » « **L'Estivel** », « **Plo Caballa** », « **Casalis** », « **Valat de la Fageole** », « **La Fageole** », « **L'Apollon** », « **Menhir de Trépaloup** ». Au sommet de l'Aigoual, si vous avez la forme, vous pouvez continuer en direction de Aire de Côte suivre le GR®7 : 6 km / 2h30 (Possibilité de Bivouac) / soit un total de 15 km avec 1278 m de dénivelé positive et 579 m de dénivelé négatif.

Possibilité de continuer sur Aire de Côte: ouverture du gîte le 15 mai 2025, réservation au 07 52 04 20 56

Sur votre route...



- 1703 (A)
- Valleraugue (C)
- Chêne Blanc (E)
- Pâturage (G)
- Forêt d'Exception (I)
- Point de vue de l'Air de l'Aigle (K)
- Le reboisement de l'Aigoual (M)

- Valleraugue (B)
- Étage méditerranéen (D)
- Forêt d'Exception (F)
- Arbre remarquable (H)
- Terrain d'expérimentation pour les botanistes (J)
- Reconstitution forestière (L)
- Pin à crochets ou pin couché ? (N)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Recommandations particulières Attention montée longue et ensoleillée, ne pas partir l'après-midi en été.
Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Bien refermer les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Parking conseillé

Valleraugue

Source



CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

<http://www.caussenesaigoualcevennes.fr/>

Sur votre route...



1703 (A)

À Valleraugue, dans le passé, il était interdit d'exporter des châtaignes lors de famines ou de périodes troublées. En 1783, pendant la guerre des Camisards, afin de couper les vivres aux insurgés aidés par la population, une circulaire enjoint aux habitants de transporter leurs châtaignes et céréales dans des villages. Les marchandises sont surveillées, les habitants ne gardant que quinze jours de réserves.

Crédit : nathalie.thomas



Valleraugue (B)

Valleraugue est niché dans la vallée à confluence du Clarou et de l'Hérault, sous le Mont Aigoual. Sacs au dos, les randonneurs attaquent la montée des 4000 marches pour rejoindre le sommet à 1567m. De la haut une vue extraordinaire s'ouvre à vous !

Crédit : Béatrice Galzin



Valleraugue (C)

Valleraugue viendrait de "vallis eraugia", la vallée de l'Hérault. Avec 7 834 hectares, cette commune s'étend de la vallée de l'Hérault au sommet de l'Aigoual. Située sur une voie de communication importante entre les garrigues et le haut pays, Valleraugue a compté jusqu'à 4 192 habitants en 1851. Voici à peine un siècle, en 1907, l'abbé Fesquet écrit dans sa monographie sur le village: " La population n'est plus que de 2 500 âmes. Il fut un temps où il était difficile de se loger, dit une délibération municipale de 1773. De nos jours, les logements abondent....". Au recensement de 2007, la population s'élève à 1 081 habitants.

Crédit : nathalie.thomas



Étage méditerranéen (D)

Le début de l'itinéraire chemine à l'étage du chêne vert. Ce dernier occupe normalement le versant méditerranéen où il abonde jusqu'à 500 m. Ici il a été supprimé au profit de terrasses de culture. De part et d'autre du chemin bordé de hauts murs et muni de marches qui accèdent à des jardins, on voit ces terrasses maintenant envahies ou plantées de résineux. Présents également, la bruyère arborescente et l'arbousier sont, comme le chêne vert, des espèces typiquement méditerranéennes. Les plantes de cet étage sont xérophiles, c'est-à-dire, qu'elles recherchent les milieux secs auxquels elles sont bien adaptées grâce à leurs feuilles réduites et vernissées qui limitent l'évaporation de l'eau.

Crédit : © Yves Maccagno



Chêne Blanc (E)

Le **Chêne blanc** ou pubescent (*Quercus pubescens*) doit son nom “pubescens” au duvet sur le revers de ses feuilles. Celles-ci sont caduques, les jeunes pousses sèchent et changent de couleur mais restent attachées aux branches tout l'automne et l'hiver; ce n'est qu'au printemps qu'elles cèdent la place aux nouvelles



Forêt d'Exception (F)

La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) est engagée depuis 2013 dans la démarche nationale Forêt d'Exception®, qui vise à "distinguer des projets territoriaux rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées". La forêt a obtenu ce label en 2019.

Les forêts engagées dans la démarche Forêt d'Exception ont vocation à servir d'exemple, également de lieu d'expérimentation, en matière de gestion multifonctionnelle, durable et concertée. Elles doivent également être intégrées à leur territoire et servir de leviers du développement économique local.

La forêt domaniale de l'Aigoual présente une superficie de 16 124 hectares. La ligne de crête reliant le Mont Aigoual, le col de la Serre-Rède, l'Espérou, le col de la Lusette, le col du Minier, le pic de St Guiral constitue la ligne de partage des eaux entre celles qui s'écoulent vers l'Atlantique et celles qui rejoignent la Méditerranée.

Crédit : © A. GRIFFON - Dpt30



Pâturage (G)

Ce paysage pastoral a été déboisé par l'homme pour les besoins de l'élevage. Entre 800 et 900 m d'altitude apparaissent déjà des résineux et des arbrisseaux de l'étage montagnard: pins sylvestres, épicéas et myrtilles. Les genêts purgatifs à floraison jaune qui envahissent certaines zones résultent de l'abandon progressif des pâturages. Les pâturages de l'Estivel et de Cazalis sont encore utilisés par des troupeaux de brebis. Au milieu du XIXe siècle, les premiers reboisements du massif de l'Aigoual ont créé des tensions entre agriculteurs et forestiers car ils obligèrent à modifier les pratiques pastorales. Les bergers devaient empêcher les troupeaux de manger les jeunes arbres, entre autres sur les terrains communaux où ils pâturent auparavant. Depuis, l'ONF n'effectue plus de reboisement ni sur les pâtures, ni sur les terrains agricoles et est favorable au pâturage des troupeaux dans la forêt, limitant ainsi les risques d'incendie.

Crédit : © Nathalie Thomas



💡 Arbre remarquable (H)

Sur presque un millénaire le châtaignier a dominé la vie des Cévennes. Tout de cet arbre, fruits, bois, feuilles, a abondamment été utilisé par les hommes pour qui il fut longtemps la première ressource. On peut ainsi aisément parler d'une véritable civilisation du châtaignier. L'homme en a tiré l'essentiel de sa subsistance, il en mangeait chaque jour sous la forme d'une soupe appelée bajanat. Les animaux d'élevage étaient eux aussi nourris grâce à "l'arbre à pain".



💡 Forêt d'Exception (I)

La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) est engagée depuis 2013 dans la démarche nationale Forêt d'Exception®, qui vise à "distinguer des projets territoriaux rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées". La forêt a obtenu ce label en 2019.

Les forêts engagées dans la démarche Forêt d'Exception ont vocation à servir d'exemple, également de lieu d'expérimentation, en matière de gestion multifonctionnelle, durable et concertée. Elles doivent également être intégrées à leur territoire et servir de leviers du développement économique local.

La forêt domaniale de l'Aigoual présente une superficie de 16 124 hectares. La ligne de crête reliant le Mont Aigoual, le col de la Serreyrède, l'Espérou, le col de la Lusette, le col du Minier, le pic de St Guiral constitue la ligne de partage des eaux entre celles qui s'écoulent vers l'Atlantique et celles qui rejoignent la Méditerranée.

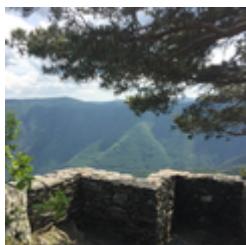


Terrain d'expérimentation pour les botanistes (J)

Balise n° 1

L'Hort de Dieu situé à 1 300 mètres d'altitude est marqué par un climat extrême. Ce site d'une richesse exceptionnelle est un terrain d'étude et d'expérimentation privilégié pour les botanistes. Les collections d'arbres ayant un peu plus de 100 ans, un certain nombre d'entre eux dépérissent, soit du fait de leur grand âge, soit en raison de leur inadaptation au massif. On compte aujourd'hui 75 espèces sur les 140 testées depuis un siècle. C'est pour conserver l'intérêt de ce lieu patrimonial que l'Office national des forêts a engagé avec le Parc national des Cévennes une réflexion sur le renouvellement des collections.

Crédit : © Gaël Karczewski



◀ Point de vue de l'Air de l'Aigle (K)



✿ Reconstitution forestière (L)

Balise n° 3

On peut comparer ici plusieurs dynamiques forestières :

- sur la gauche, une évolution naturelle : les crêtes rocheuses présentent une végétation herbacée et arbustive, et sont peu à peu colonisées par le chêne ou l'alisier blanc. Cette fermeture des milieux a tendance à être préjudiciable à certaines espèces telles que le papillon Apollon.
- en face, une reconstitution naturelle de la forêt de hêtre à partir des taillis surexploités du XIXe siècle.
- sur le haut des versants, à droite, une dynamique forestière assistée : des résineux ont été introduits parmi les feuillus spontanés.

Crédit : © Régis Descamps



Le reboisement de l'Aigoual (M)

Dès l'Age du Fer, l'Homme commence alors à faire reculer la forêt au profit des troupeaux. L'activité pastorale grignota le massif, mais l'exploitation des bois demeura plus ou moins contrôlée jusqu'à la Révolution française.

Après celle-ci, les forêts furent surexploités pour satisfaire les besoins en bois des habitants (chauffage), des charbonniers et des industries en plein essor (verreries, forges, fonderies, mines, soieries). Avec les maladies qui touchèrent deux piliers de l'économie cévenole d'alors – le châtaignier (encre) et le ver à soie (pébrine) – la pression du pâturage transhumant, troisième pilier de cette économie, s'accentua également, avec un impact sur la végétation et sur les sols.

Ainsi, il ne restait plus en 1850, au maximum démographique des campagnes françaises, que 2200 hectares de bois sur ce qui allait devenir la forêt domaniale de l'Aigoual, majoritairement des taillis de hêtre. Le paysage était dominé par les herbes, les landes à callunes et genets et les rochers. La forêt était quasiment absente !

Cette situation très dégradée du couvert végétal avait également pour conséquences des crues catastrophiques dans les hautes vallées lors des épisodes pluvieux automnaux, et les particules de sol n'étant que très peu retenues par la végétation terminaient dans les cours d'eau à l'aval, contribuant même à une part non négligeable (5%) de l'ensablement du port de Bordeaux !

La mise en application sur le terrain des lois sur la restauration des terrains en montagne (1860, 1864 et 1882) par l'administration des Eaux et Forêts, sous la houlette de Georges FABRE, allait radicalement changer le paysage de l'Aigoual à partir de 1865 et réduire fortement les risques d'inondations catastrophiques. Sa réflexion sur l'adaptation des différentes essences aux conditions environnementales locales l'a conduit à mettre en place un réseau d'arboretums et à collaborer avec Charles FLAHAULT, directeur de l'Institut Botanique de Montpellier. Georges FABRE a su faire preuve de ténacité pour dépasser les réticences et oppositions, convaincre les populations locales ainsi que les propriétaires des terrains – habitant pour la plupart dans le Bas Languedoc – afin de pouvoir acheter les terrains sur lesquels seraient effectués les reboisements, et accompagner la transition entre une économie agricole en déclin et une économie nouvelle, plus forestière.

Cette forêt présente donc aujourd'hui un nouvel écosystème riche à l'échelle des temps géologiques.



❀ Pin à crochets ou pin couché ? (N)

Balise n° 2

Les pins sur la droite et la gauche du chemin ont un aspect différent. En Europe, à la limite supérieure des forêts de montagne, pousse un pin « prostré » appelé pin couché. Pour vérifier si cette forme, différente de celle du pin à crochets, était due à la violence des vents ou à la génétique, Flahault a planté côte à côte les deux arbres. Il a ainsi démontré que cette particularité était liée à la génétique, et qu'il s'agissait donc de deux espèces différentes. Contrairement aux conditions d'origine, le pin couché est aujourd'hui dominé par les autres arbres et appelé à disparaître. Le pin à crochets doit son nom aux petites saillies portées par les écailles des cônes.

Crédit : © Yves Maccagno